

LES CAHIERS DE L'ACADEMIE

OPUS I  
FASC. 4

En 1934, on voulait une série  
de 14 timbres pour Jacques Cartier

par Luke De Stephano



Académie québécoise d'études philatéliques

COMMÉMORATIF CANADIEN

# En 1934, on voulait une série de 14 timbres pour Jacques Cartier

par Luke De Stephano

Le 1er juillet 1934, les Postes canadiennes procédaient à l'émission de trois timbres-poste : l'un commémorait l'anniversaire de la fondation du Nouveau-Brunswick, l'autre, le 150e anniversaire de l'arrivée au Canada des Loyalistes de l'Empire Uni (venus des Etats-Unis), le troisième, enfin, marquait le 400e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Canada.

L'émission "Jacques Cartier" a particulièrement retenu mon intérêt ces dernières années. La lecture de l'histoire de l'Union philatélique de Montréal m'a d'abord donné la puce à l'oreille. Dans un ouvrage relatant l'histoire de cette société philatélique montréalaise, publié en 1978, monsieur Yves Drolet écrivait que l'initiative de cette émission pouvait être attribuée à ce groupe de philatélistes qui en avaient proposé l'émission dès le début de l'année. Il n'en fallait pas davantage pour aiguillonner ma curiosité.

J'ai eu, par la suite, l'occasion de consulter de très bonnes sources de documentation qui me permirent d'étendre mes recherches. L'une de ces sources a été le fond d'archives du ministère des Postes, à Ottawa. Depuis des années, l'administration postale conserve des effets de correspondance relative aux différentes émissions des timbres-poste canadiens. Ces dossiers recèlent de précieux renseignements pour les chercheurs.

Force est de conclure, à la lecture du dossier accumulé sur l'émission



"Jacques Cartier" que, de fait, le ministère a obéi aux pressions du public. Jusqu'au mois d'octobre 1933, en effet, il apparaît que personne dans la hiérarchie administrative des Postes n'avait songé à émettre un timbre pour cet anniversaire.

● LUKE DE STEPHANO, 24 ans, poursuit en parallèle une double activité philatélique : recherche aux sources de la création des timbres-poste canadiens, recherche en histoire postale, spécialement celle du comté de Vaudreuil-Soulanges et animation du Camp philatélique "jeunesse" du Québec, une tâche qui revient tous les ans. Il s'est distingué comme coordonnateur du Salon de la Philatélie, à Montréal en 1980.

Mais le 30 octobre 1933, une société philatélique de Montréal, le St. Lawrence Stamp Collectors Club, adressait au ministre des Postes une lettre dans laquelle il lui était demandé expressément de commémorer le 400e anniversaire de l'arrivée de Cartier au Canada par l'émission d'un timbre, sinon d'une série. Le 7 novembre suivant, le Comité des citoyens du quartier Ville-Marie appuyait la demande faite par le St. Lawrence Club.

Le 1er décembre, M. A. S. Deaville, directeur du Service philatélique adressait à monsieur Atwater, directeur des Finances, une note l'informant que "les clients du Service philatélique ajoutaient à leurs commandes des notes demandant si le ministère envisageait l'émission d'un timbre ou même d'une série de timbres pour commémorer le 400e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier, ou encore, exprimaient le souhait qu'un tel timbre soit émis..."

Le 4 décembre, monsieur Atwater lui répondait que le projet était effectivement envisagé.

Les dossiers du ministère ne comportent cependant aucun document relatif à une commande auprès de l'imprimeur.

#### LE PREMIER DOCUMENT

La première communication versée au dossier est une lettre de la British American Bank Note Company, d'Ottawa, datée du 12 décembre 1933, par laquelle celle-ci accuse réception du modèle approuvé du "5-cents Jacques Cartier" en bleu.

Le 21 décembre, monsieur Atwater répondait à monsieur Jos. Guimont, de la rue Saint-Dominique, à Montréal : "Cette question sera considérée attentivement mais, actuellement, l'on ne sait pas s'il sera trouvé à propos, au point de vue des dépenses et autres considérations, d'émettre ces timbres..."

Au début de 1934, une campagne fut entreprise par des sociétés québécoises pour amener le gouvernement canadien à émettre des timbres commémoratifs en hommage à Cartier. Deux sociétés nationales, la Société Saint-Jean-Baptiste et la Ligue des Intérêts nationaux, demandent à tous les regroupements nationaux de les appuyer dans leurs revendications, soit l'émission d'une série de 14 timbres qui se détaillerait comme suit :

#### SÉRIE DE 14 TIMBRES

- 1 c. Jacques Cartier et François 1er
- 2 c. Maison de Jacques Cartier à Saint-Malo
- 3 c. Embarquement
- 4 c. La rade de Gaspé
- 5 c. La flottille de Cartier "sous voile" près Miscou
- 8 c. Au large de Percé
- 10 c. Au large de Carleton
- 13 c. Erection de la croix à Gaspé
- 15 c. Hivernement à la rivière Saint-Charles
- 20 c. Jacques Cartier à Hochelaga
- 25 c. Erection de la croix sur le Mont-Royal
- 50 c. Cartier présente les indigènes à François 1er
- 60 c. Basilique projetée à Gaspé
- 75 c. Pont Jacques-Cartier à Montréal

De par l'ampleur de cette demande, il est possible de penser que les propagandistes de l'époque avaient à l'esprit la longue série de timbres émise à l'occasion du Jubilé de la reine Victoria.

Presque toutes les sections de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Ligue des Intérêts nationaux allaient soutenir cette demande.

Parmi tous les sujets proposés, celui d'un timbre illustrant le pont Jac-

ques-Cartier a dû être jugé comme une bonne idée puisque la British American Bank Note accusait réception le 6 janvier, d'une photographie du pont " qui a déjà été utilisée pour illustrer des bons de la Commission des Ports et qui serait disponible, si nécessaire, pour la production d'un timbre-poste".

Le 9 janvier 1934, c'était au tour de la Canadian Philatelic Society dont le siège social était situé à Toronto, de proposer l'émission d'un timbre en l'honneur de Cartier. Cette proposition fut, bien entendu, soutenue par presque tous les clubs, membres de cette organisation canadienne.

#### LA VOIX D'UN DÉPUTÉ

Le 15 du même mois, monsieur Jean-Louis Bilodeau, député de Champlain aux Communes, appuyait la demande exprimée par la Ligue des Intérêts nationaux, section du Cap-de-la-Madeleine. Le ministre des Postes lui répondait qu'aucune décision n'avait encore été prise.

Le 6 février, une lettre de monsieur Marc Lemire, de la Confederation Life Association, de Montréal, soulevait un point intéressant pour l'époque : " À cette occasion, je veux vous exprimer le désir de plusieurs de mes compatriotes, celui de voir sur les lettres des timbres français, ou du moins bilingues, nous rappelant nos divers événements historiques..."

Un collectionneur de Pont-Viau proposa tout simplement la réimpression de la première figurine à l'effigie de Cartier. La proposition fut étudiée mais mise de côté assez rapidement, les préparatifs pour un nouveau timbre étant déjà fort avancés.

Parmi les autres lettres réclamant l'émission de timbres en hommage à Cartier, notons celles provenant du Cercle Henri Bazire d'Ahuntsic ; du Club philatélique du Bas-Saint-Laurent, à Rimouski ; de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne de Saint-Pierre, au Manitoba ; de l'Académie Richard, de Verdun, qui souli-

gnait que l'événement méritait davantage qu'un seul timbre.

#### MODIFICATION DE LA FACIALE

Le 13 février, monsieur Atwater ajoute une note au dossier en spécifiant que le timbre projeté de Cartier a été modifié de 5 cents à 3 cents, en conformité avec les directives du ministre, données le 27 décembre 1933. Le tarif d'affranchissement de la lettre simple étant de 3 cents en 1934, en régime intérieur, le ministre veut sans doute, par cette mesure, rendre le nouveau timbre plus populaire auprès des usagers.

Le 23 février, la British American Bank Note soumet une nouvelle maquette en rouge, tel qu'il lui a été demandé. Il s'agissait ici d'une simple formalité puisque tous les timbres recouvrant l'envoi d'une lettre normale en régime intérieur, doivent être imprimés en rouge, suivant une directive de l'Union postale universelle.

#### LE BLEU SUPPLANTE LE ROUGE

Mais monsieur Atwater notait que l'émission du timbre de Cartier aurait probablement un plus grand impact auprès de la population si le timbre était imprimé en bleu, ceci en dépit des règles de l'UPU.

Dans sa lettre du 21 février adressée au Deputy Postmaster General, il relevait l'initiative prise quelque temps auparavant par les Postes des Etats-Unis qui avaient émis en bleu un timbre de 3 cents en l'honneur de l'amiral Byrd pour commémorer son deuxième voyage dans l'Antarctique. Outre-frontière, il avait été proposé initialement de restreindre l'usage du timbre mais il avait bien fallu se rendre à la demande du public qui insistait pour l'utiliser sur son courrier ordinaire. La popularité d'un timbre doit beaucoup à la couleur choisie, notait monsieur Atwater. Et il avait joint à sa lettre un feuillet non dentelé de l'émission Byrd. "Ce précédent, faisait-il remarquer, pourrait nous être

profitable pour le timbre Cartier.

C'est finalement le 24 février que l'autorisation est donnée à la British American Bank Note de procéder à l'impression du timbre. La commande initiale sera de 10 millions d'exemplaires. Le 10 mars, l'imprimeur soumettait cinq épreuves de poinçon.

Le 5 mars, les Postes canadiennes annonçaient officiellement l'émission par un communiqué de presse. Le public en général fut enthousiasmé par cette nouvelle et, au début, le design choisi sembla rallier l'unanimité. Mais il s'éleva une voix discordante.

#### UN HISTORIEN RÉCRIMINE

Le 16 mars, l'abbé Victor Tremblay (plus tard Monseigneur), du Séminaire de Chicoutimi, déjà bien connu des Québécois par ses diverses études historiques, adressait au ministre une violente opposition au design choisi pour le timbre. Voici quelques extraits significatifs de sa lettre :

" LE DEVOIR du 16 mars annonçait "la préparation d'un timbre-poste pour "commémorer le quatrième centenaire "de l'arrivée de Jacques Cartier. La "nouvelle est heureuse ; elle était at-tendue.

" Mais qu'on me permette de m'in-surger au nom de la vérité histori-que et de l'honneur national contre "le projet de vignette dont on se pro-pose d'orner le nouveau timbre-poste. "Suivant la description qu'en donne "LE DEVOIR, cette vignette repré-senterait "la scène qui s'est déroulée à "bord du vaisseau lorsque la terre fut "signalée", scène que l'on interpréte-rait ainsi : " Cartier et quatre de "ses hommes sont groupés autour de "la barre du gouvernail pendant que, "sur le pont, l'équipage s'agit fi-e-vreusement ".

" Laissez-moi vous dire franchement "que le choix de cette scène est très "malheureux. Elle ne correspond pas "à la découverte du Canada et elle

"n'a jamais eu lieu ; elle est contrai-re à l'Histoire ".

" La première terre que vit Cartier "fut le Cap de Bona Vista, à Terre-Neuve. Déjà, ce n'est pas au Canada. "Puis, on ne la découvrait pas. C'était "depuis plus de 30 ans un des points "de repère des navigateurs à Terre-Neuve. L'endroit était si connu, mê-me dans le monde officiel, qu'on "l'excluait de la mission donnée à Jac-ques Cartier ".

" Lisez la relation de Jacques Car-tier. Vous verrez qu'il s'en va de "Saint-Malo au Cap Bona Vista comme "vous iriez à Chicoutimi : " Et avec "bon temps navigans, et vimmes à "Terre Neuffve, le dixième jour de "may, et atterrâmes à Cap Bona Vis-ta "...écrit-il ".

" Si c'est cela découvrir le Cana-da, qu'on ne parle pas de Jacques "Cartier.. Car il a été devancé là de-puis longtemps ; ou qu'on ne parle "pas de découverte.."

" Aborder à Bona Vista en 1534 est "vraiment un événement trop insigni-fiant pour valoir les honneurs d'un "timbre commémoratif. Si Terre-Neuve "est capable d'en faire les frais, elle "en a le droit, mais pas nous, de grâ-ce. "

" Le ministre des Postes ne peut "pas laisser passer cela...la vraie scè-ne centrale du voyage de 1534, c'est "la prise de possession du pays par la "croix de Gaspé...Et si l'on veut en-suite grouper autour de ce pivot "d'autres épisodes intéressants, le "choix est facile...Il n'y a qu'un sujet "qui n'ait pas de place légitime dans "une galerie de ce genre, c'est la scè-ne ridicule d'un équipage excité par "la découverte d'une terre qu'il con-naît et qui n'est pas dans le Canada "ni dans le programme du découvreur".

Le ministre, quoique fort embêté par cette intervention, lui fit répondre par un archiviste du ministère. Il ne lui cacha point que ces "révélations" si elles s'avéraient exactes, pourraient

lui causer des ennuis.

L'abbé Tremblay avait ajouté à sa lettre une proposition pour la vignette du timbre. Il s'agissait d'une sculpture sur bois exécutée par l'artiste Rodolphe Duguay.

### UNE OEUVRE ORIGINALE

Le ministre tenta alors de déterminer la provenance de la vignette. Selon M. Cowan, alors vice-président de la British American Bank Note, la gravure provenait d'une réserve conservée à leurs bureaux de Montréal. Elle était signée mais de façon si illisible qu'il ne fut jamais possible d'en identifier l'auteur. Cette gravure aurait cependant été réalisée par un artiste de leur atelier vers 1880 et serait, selon toute vraisemblance, une oeuvre originale.

Les autorités avaient prévu que ce timbre connaîtrait une forte popularité. Aussi, les dépôts avaient-ils été instruits de ne remplir que le tiers des commandes avec le timbre Cartier le reste devant être comblé par des timbres d'usage courant.

Certains bureaux reçurent des livraisons spéciales. Ainsi, les grands centres reçurent 1 200 timbres avant la date d'émission pour permettre à certains clients particuliers d'apposer les timbres sur des enveloppes de façon à recevoir le tampon d'oblitération le jour même de l'émission.

Québec et Montréal en reçurent 2 500 et Gaspé, 5 000. À Cornwall, les 1 200 exemplaires furent tous réservés par un collectionneur unique. Les enveloppes ainsi préparées devaient cependant rester au bureau de poste jusqu'au jour de la mise en vente générale et être conservées avec les autres articles dans la voûte.

### LE CHOIX D'UNE DATE APPROPRIÉE

Mais la date d'émission était toujours à l'étude.

Monsieur Atwater souligna que lors de l'émission du timbre commémorant le voyage du " Royal William ", il avait fallu que la date d'émission coin-

cide avec le début des célébrations à Pictou, avec le résultat que ce timbre fut émis un 17 août, date qui n'avait aucune signification historique par rapport au but de l'émission. Selon lui, le timbre commémoratif aurait dû être émis le jour anniversaire du lancement du navire ou encore suivant la date qu'il avait appareillé de Québec pour son voyage historique sur l'Atlantique.

Pour ce qui est du timbre à émettre en hommage au découvreur breton, une date appropriée aurait pu être le 24 juillet, date à laquelle l'explorateur planta une croix à Gaspé, au nom du roi de France. Cette date aurait très bien pu convenir mais ce n'est que le 25 août que les célébrations allaient débuter à Gaspé, les autorités locales attendant pour cette date une importante délégation de visiteurs venus d'Europe pour les cérémonies.

L'administration se rallia donc à la date du 1er juillet, observée comme la fête nationale du Canada. Ce choix éliminerait toute dispute, le 1er juillet devenant un prétexte justifiable pour l'émission de timbres à caractère national.

### COMMANDE SPÉCIFIQUE

La commande de 10 millions de timbres fut donnée comme suit : huit millions en feuillets de 100 timbres avec bord droit et deux millions en feuillets de 200 timbres dentelés sur tous les côtés.

Le coût de la production fut de \$550 pour la gravure de la plaque et de 30 cents du mille pour l'impression des timbres. Ce tarif représentait le prix convenu avec les imprimeurs pour les articles d'affranchissement d'une valeur nominale de 3 cents.

La British American Bank Note tenta d'obtenir davantage pour cette commande alléguant que les dimensions du timbre étaient plus grandes que de coutume, mais l'administration demeura inflexible, soutenant qu'une telle disposition n'était pas

## The Cartier Quadricentenary Stamp

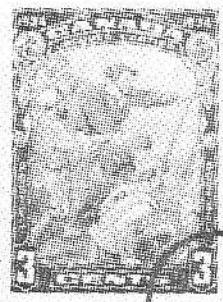
Issued July 1st 1934

Timbre du quatrième centenaire  
d'arrivée de Jacques Cartier  
au Canada

Émis le 1er juillet 1934



01775

Copy of original steel engraved stamp  
Copie du timbre original gravé sur acierOriginal drawing  
Dessin originalEngraving made in 1885  
Gravure exécutée en 1885Designed, engraved and printed by British American Bank Note, Ottawa  
Conçu, gravé et imprimé par British American Bank Note, Ottawa

Une carte-souvenir produite par la British American Bank Note, d'Ottawa,  
à l'occasion de l'exposition philatélique internationale CAPEX 78, fait  
voir le dessin original, la gravure exécutée en 1885 et une copie du  
timbre original de 1934.

prévue dans son contrat la liant à l'atelier d'imprimerie.

Les Postes reçurent en tout 12 370 000 timbres dentelés 11, une certaine quantité de timbres non dentelés tandis que quelques timbres furent utilisés pour le courrier gouvernemental avec perforation (les lettres O.H.M.S.).

Cette commande est la plus impor-

tante reçue jusque là par la British American Bank Note pour des timbres commémoratifs et une note du 21 août 1934 assure les imprimeurs d'une commande additionnelle advenant une plus grande demande de la part des usagers.

Le 21 août, les Postes avaient distribué neuf millions de timbres dans les bureaux de poste canadiens et le

dépôt central d'Ottawa en avait encore en stock environ 900 000 pour usage normal et 50 000 à l'usage des collectionneurs. Toutes les commandes de timbres de 3 cents furent remplies au tiers avec des timbres Cartier, sauf à Québec où une livraison spéciale de 100 000 timbres fut autorisée au début d'août 1934.

En conclusion, il n'a dans les dossiers aucune trace d'une demande supposément faite par l'Union philatélique de Montréal. Parti à la recherche de cette demande, en revanche que d'autres anecdotes ai-je pu trouver.

En parcourant ces dossiers de correspondance, on peut remettre dans leur contexte n'importe quelle émission de timbres-poste canadiens. N'importe quelle? Malheureusement non...plusieurs dossiers ont disparu!

Causerie prononcée à l'AQEP  
le 18 janvier 1983



JACQUES CARTIER, D'APRÈS LA PEINTURE DE RISS